

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation, merci de nous prévenir par lettre ou mail exclusivement.

• Les sommes versées ne sont plus remboursées dans le délai de 15 jours avant le départ (**soit le 22/09/2026**). Les frais d'inscription et la cotisation régionale (**78 €**) ne sont jamais remboursés.

Il est désormais possible de souscrire à une assurance annulation supplémentaire via AXA. Vous pouvez nous contacter pour avoir plus d'informations à ce sujet au moment de votre inscription.

SUR PLACE À LOURDES

Pour tout renseignement à Lourdes pendant le Pèlerinage, s'adresser à la permanence du Pèlerinage du Rosaire – section des Bouches-du-Rhône au Bureau des Permanences, (à l'intérieur du domaine des sanctuaires, côté porte Saint-Joseph).

IMPORTANT ! OFFRANDES AUX PLUS DÉMUNIS : les malades, les pèlerins

• Vous pouvez faire un don pour permettre à des personnes malades (une centaine) ou handicapées ainsi qu'à des jeunes ou scolaires (près de 250) de participer au Pèlerinage. Les frais pour un pèlerin malade ou handicapé s'élèvent à **465 €**.

• Des personnes n'étant pas malades ont aussi le désir de venir à Lourdes mais n'en ont pas les moyens. Ces personnes doivent faire l'objet de notre attention. Vous pouvez aussi les aider. Le cas de ces personnes fait l'objet d'une étude prudente et discrète de la part du directeur de l'Association.

Important : nous pouvons à nouveau délivrer des reçus fiscaux pour les dons que nous recevons. Merci de votre générosité !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Association Pèlerinage du Rosaire

35, rue Edmond Rostand - 13006 MARSEILLE

Tél: 06 84 58 15 74 - mail: pelerosaire13@gmail.com



du Pèlerinage du Rosaire
Le Rosaire est une fête !

DU MARDI 6 AU SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

Direction Régionale
BOUCHES DU RHÔNE

DOMINICAINS www.pelerinage-rosaire.org

- ① CÉLÉBRATIONS
- ② CONFÉRENCES
- ③ CATÉCHÈSES
- ④ RENCONTRES
- ⑤ RESSOURCÈMENT
- ⑥ TÉMOIGNAGES

« Réjouis-toi ! »

Par les temps qui courent, nous pourrions nous demander s'il est de bon ton de se réjouir. C'est pourtant une des manières de traduire la salutation de l'ange Gabriel à la Vierge Marie lorsqu'il vient lui demander si elle accepte que Dieu prenne chair dans sa chair.

Quel serait le motif de cette réjouissance ? Le Messie annoncé par les prophètes et les Écritures est sur le point d'être conçu. Il n'est pas un simple homme mais le Seigneur qui vient au secours de son peuple qui crie vers Lui. Oui, la miséricorde de Dieu est immense et elle s'étend d'âge en âge. Cet événement qui s'est produit il y a plus de 2000 ans nous touche encore dans notre actualité. Nous aurons toujours de quoi exulter à l'annonce de l'amour que Dieu a pour sa Création.

De même, à Lourdes, les apparitions de la Vierge Marie il y a 168 ans sont toujours à l'origine de notre pérégrination pour venir nous confier à celle qui fut la servante du Seigneur par excellence. À la suite du pape Léon, venons nous réjouir à la Grotte bénie !

Nos amis pèlerins malades ou handicapés ont besoin de tous les bénévoles possibles pour pouvoir effectuer ce pèlerinage. Si vous souhaitez participer au pèlerinage du Rosaire en les aidant, c'est possible. En leur nom, d'avance : merci !

Fr. Dominique-Benoît, dominicain, Directeur régional du Pèlerinage

► Voyage en bus : 125 €

Aller : le **mardi 6 octobre** (en début de matinée)
au départ de Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence, Saint-Martin-de-Crau,
Martigues et Arles.

Retour : le **samedi 10 octobre** au départ de Lourdes, arrivée en début de soirée.

Vous recevrez **mi-septembre** les informations relatives aux conditions de voyage, aux horaires et lieux précis de départ et d'arrivée des cars.

► L'inscription

• **Le secrétariat est ouvert 18 mai au 13 juillet et du 24 août jusqu'au 26 septembre**

inclus : Les lundis de 14h30 à 17h.

Entrée du secrétariat au 30, rue Sainte-Victoire, 13006 Marseille

Le formulaire d'inscription et les tarifs des hébergements se trouvent également sur notre site internet : pelerinage-rosaire.org/regions/bouches-du-rhone

Vous pouvez nous retourner votre fiche d'inscription en version informatique à pelerosaire13@gmail.com

Le répondeur téléphonique est écouté régulièrement. Vous pouvez aussi nous envoyer un mail pour nous contacter plus facilement ou laisser un message au

06 84 58 15 74

• **Vous pouvez servir bénévolement au Pèlerinage** : Comme médecin, infirmier(ère), hospitalière, brancardier au service des malades, comme choriste, comme hôtesse au service des pèlerins ou comme commissaire au service des cérémonies sur les sanctuaires.



» Frais d'inscription auprès de la région

- Total des frais (livrets, foulards, assurances,...) **78 €**
- Pour les personnes qui viennent par leur propre moyen, en aide au transport organisé par la région : **25 €**

» Inscription des pèlerins malades

Dossier malade : Toute personne malade ou handicapée doit **obligatoirement** demander un dossier médical spécifique au secrétariat. Ce dossier doit être complété et **retourné au secrétariat au plus tard le 16 août**.

Frais* : Hébergement (274 €) + car (125 €) + frais divers (66 €) TOTAL = 465 €

**Le montant tient compte de l'augmentation des tarifs des Accueils pour malades et du transport en car.*

La liste des hôtels de plusieurs catégories a été choisie par l'Association Pèlerinage du Rosaire pour répondre à vos souhaits et à votre budget.

Le prix s'entend pour le séjour complet (chambre, repas, taxes, service).

Pour les chambres à 2 lits : celles et ceux qui veulent partager leur chambre doivent préciser le nom des personnes qui l'occuperont.

Lorsque ce ne sera pas précisé, nous nous efforcerons de compléter la chambre.

| ► Hôtels (prix en € par personne, taxe de séjour incluse) | Chambre 1 lit | Chambre 2 ou 3 lits |
|---|---------------|---------------------|
| ARIANE *** | 424 | 304 |
| CHRIST ROI **** | 581 | 421 |
| CONTINENTAL *** | 560 | 380 |
| ESTIVAL *** | 488 | 348 |
| HELIANTHE *** | 492 | 333 |
| LA SOLITUDE**** | 689 | 489 |
| LYS DE MARIE *** | 404 | 304 |
| PARADIS **** | 537 | 385 |
| SAINT SAUVEUR *** | 640 | 460 |
| SAINTE ROSE *** | 640 | 460 |
| STELLA*** | 464 | 340 |

EXEMPLE

Inscription d'un "pèlerin en hôtel" en chambre double à l'hôtel PARADIS

125 € (car) + 78 € (frais d'inscription) + 385 € (hôtel, chambre double) = 588 €/pers.

Important : Le montant du pèlerinage doit être intégralement versé avant le jour du départ.

Règlement par chèque à l'ordre de : Association Pèlerinage du Rosaire

Possibilité de paiement en plusieurs versements. Joindre lors de l'inscription les chèques qui seront encaissés aux dates indiquées par vous au dos.

Si des chèques doivent être encaissés après le pèlerinage, ils doivent être en possession du secrétariat avant le départ.

Vous pouvez aussi payer en ligne via le lien helloasso qui se trouve sur notre page régionale : pelerinage-rosaire.org/regions/bouches-du-rhone

